

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 23 juillet 2026

Le Conseil municipal a procédé à la nomination de plusieurs personnes à des postes à temps partiel au sein des différents secteurs de la structure d'accueil Snoopy.

Avec le départ à la retraite à l'été 2027 du directeur des écoles et la cantonalisation prévue des directions d'école, le Conseil municipal a réorganisé le service Education et Formation. Ce service regroupera les activités de l'Ecole, de la Petite enfance, de la Bibliothèque et de la Jeunesse et portera le nom : Formation, Jeunesse et Famille.

Le Conseil municipal a validé la mise au concours d'un poste de chargé.e de communication à 80-100%.

Le Conseil municipal a adhéré aux démarches proposées par le Conseil d'Etat en matière d'horaires de travail sur les chantiers en période de fortes chaleurs et les a validées comme telles, à savoir :

1. Mettre en place des plans de protection efficaces, applicables également au personnel communal concerné.
2. Avancer, lorsque les circonstances le permettent, l'heure de début des travaux. Cette mesure exceptionnelle s'applique également au personnel communal concerné.
3. Dans le cadre des marchés publics, renoncer à l'application de peines conventionnelles lorsque l'activité doit être suspendue en raison des circonstances concernées.

Dans le cadre de l'extension du Centre scolaire de Moréchon, le Conseil municipal a adjudgé :

- selon la procédure de gré à gré concurrentiel, les prestations de géomètre relatives au CFC 297.0 au bureau IG Group SA,
- selon la procédure ouverte, les travaux de ferblanterie et couverture relatifs aux CFC 222/224 à l'entreprise Marcel Bonvin & Fils SA.

Dans le cadre de la réaffectation de l'ancien bâtiment des travaux publics, le Conseil municipal a adjudgé :

- selon la procédure de gré à gré, les prestations du CFC 258 – Cuisine à l'entreprise Udry Cuisines SA,
- selon la procédure sur invitation, les travaux de génie civil et de béton armé relatifs aux aménagements extérieurs, à l'entreprise Bitz Travaux Publics SA.

Le Conseil municipal a adjudgé, selon la procédure de gré à gré concurrentiel, les prestations d'installations de ventilation nécessaires à la mise aux normes AEAI de l'EMS de Zambotte à l'entreprise Valcalorie.

Le Conseil municipal a délivré à M. Jörg Egon Zenhäusern, domicilié à Bramois/Sion, l'autorisation d'exploiter pour l'établissement public sous l'enseigne "Zenhäusern Savièse", selon les prestations et heures d'ouverture et de fermeture mentionnées sur la mise à l'enquête publiée au bulletin officiel.

Le Conseil municipal a pris connaissance de la convention avec la Commune de Riddes relative à la mise à disposition d'une cellule de dégrisement.

Le Conseil municipal a pris acte de la démission de M. Phillipe Heger de la fonction de Chef de l'Etat-Major communal de conduite avec effet au 30 novembre 2026 et le remercie chaleureusement pour son travail, sa disponibilité et son engagement au service de la population saviésanne. Il a validé également une mise au concours immédiate du poste.

Le Conseil municipal a donné son accord de principe à la Compagnie des Archers de la Tour pour organiser les championnats suisses de tir à l'arc les 26 au 27 septembre prochain aux Mayens de la Zour.

En référence aux divers préavis favorables de la Commission Droit de cité, le Conseil municipal a délivré le droit de cité de Savièse aux personnes suivantes :

- Les époux Jérôme Daubigny et Angélique Avril ainsi que leurs enfants Emma et Enzo,
- Mme Maria Torres Pereira Costa,
- Mme Aline Bouleau,
- Mme Tania Cino,
- M. Antonio Gomes,
- Mme Lola Weindich et ses enfants Zachary et Bruce
- Les époux Thomas Fee et Joan Karen Hodgman,
- M. Bertrand Jop,
- M. Bruno Paton,
- M. Victor Herbillon,
- M. Tahina Mikaela Randriamparany,
- M. Fabrizio Rizzo,
- Les époux József Béla Ónodi-Vér et Nikolett Noémi Nyolczas et leurs enfants Nyle, Emmett et Madison.